

Note

**A l'attention des membres
de la Commission de coopération et de programmation**
174^e réunion (4 mai 2023)

Paris, le 25 avril 2023

Objet : Note d'information sur la planification 2023

1. Contexte

La 120^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a adopté le principe d'une année 2023 de transition programmatique afin d'arrimer la nouvelle programmation 2024-2027 au Cadre stratégique de la Francophonie 2023 – 2030 (CSF). L'année 2023 clôture donc la programmation 2019-2022 et ouvre le chantier de 2024-2027.

L'exercice de planification pour l'année 2023 a débuté dès l'adoption par les instances du budget de programmation pour 2023, d'un montant de 20,5 millions d'euros. Cet exercice a été inclusif et s'est déroulé avec la tenue de réunions thématiques au cours desquelles les unités de programme et les représentations extérieures (REPEX) ont pu présenter et échanger sur leurs propositions, dans une logique de co-construction.

2. Orientations générales

En suivi des conclusions du XVIII^e Sommet de la Francophonie, il a été convenu que l'année 2023 serait marquée par la poursuite du recentrage et de la décentralisation, opérée depuis 2019, et par la transition vers la nouvelle programmation 2024-2027.

La planification 2023 a logiquement pris en compte les textes stratégiques et transversaux adoptés par les instances de la Francophonie, notamment les relevés de décisions et de recommandations du XVIII^e Sommet de la Francophonie, les orientations du Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030, la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie et la feuille de route qui en découle, la modernisation de la collaboration avec la société civile et, enfin, l'accent mis sur les pays en crise et en transition.

- Le **recentrage des actions** s'est fait en agissant selon deux approches complémentaires : la poursuite des accompagnements dans les domaines d'intervention historiques pour lesquels la valeur ajoutée et la place de l'OIF sont confirmées et reconnues, d'une part, et la consolidation des projets phares bien ciblés, à effets de levier et à forts impacts, d'autre part.
- Par ailleurs, dans la perspective de l'élaboration de la nouvelle programmation, les unités de programme ont également été invitées à poursuivre leur **désengagement sur des actions à faible valeur ajoutée** ou avec des résultats non concluants, et à identifier les projets menés depuis de nombreuses années, nécessitant une stratégie de sortie.
- Le recentrage des actions de l'OIF ne remet pas en question la **recherche permanente de transversalité**, la considération des femmes et jeunes comme publics cibles prioritaires et l'amélioration continue de la gestion des projets.

- Concernant la **décentralisation**, l'ouverture des représentations extérieures pour les Amériques (REPAM) et pour le Moyen-Orient (REPMO) complète le dispositif extérieur et permet désormais de s'engager dans une démarche de décentralisation plus significative qui devrait aboutir, avec la nouvelle programmation 2024-2027, à un nouveau mode opératoire dans la mise en œuvre des actions de coopération de l'OIF.
- L'approfondissement des **synergies et de la coopération** avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les opérateurs de la Francophonie et les conférences ministérielles sera poursuivi. Il en est de même pour le développement d'un partenariat structuré avec les différents réseaux et partenaires francophones.
- Concernant **l'enveloppe budgétaire**, sur les 20,5 millions d'euros du Fonds multilatéral unique (FMU) adoptés par les instances, 200 000 euros ont été réservés afin de financer en cours d'année, le cas échéant, de nouvelles initiatives ou de renforcer des projets en cours. Ce montant pourrait notamment être affecté pour alimenter la réflexion en vue de la mise en place de deux nouvelles initiatives sur le tourisme durable et un projet au service des industries culturelles et de la découvrabilité des contenus numériques francophones. Par ailleurs, si les besoins et la bonne performance de la mise en œuvre de la planification le justifiaient, une enveloppe budgétaire révisée à la hausse pourrait être sollicitée au Conseil permanent de la Francophonie en juin 2023.

3. Synthèse des principales actions planifiées

3.1. Langue française et culture

Les principales inflexions sont les suivantes :

- la recherche d'une plus grande synergie et complémentarité dans l'offre d'enseignement du et en français (actions concertées entre la DLC, l'IFEFF, les CREF et les REPEX) ;
- la mise en commun des outils et des ressources pédagogiques (plateformes) pour l'enseignement du et en français ;
- la mise en place d'une évaluation sur la production d'outils d'apprentissage et d'enseignement en français ;
- la relance d'une action significative et structurante pour l'amélioration des compétences en français des diplomates et fonctionnaires de l'Union africaine ;
- la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités en français et du multilinguisme dans une douzaine d'organisations internationales régionales ;
- la réflexion autour de la mise en place d'un projet transversal pluriannuel d'appui au secteur des industries culturelles : formation, structuration, découvrabilité et innovation.

| | | DLC | REPEX | Total |
|--------------|---|------------------|--|--|
| Projet 1 | <i>Mobilité des enseignantes et des enseignements du et en français</i> | 521 000 | 20 000 | 541 000 |
| Projet 3 | <i>Le français dans les relations internationales</i> | 479 000 | 516 000 | 995 000 |
| Projet 4 | <i>Plaidoyer langue français et multilinguisme</i> | 134 000 | - | 134 000 |
| Projet 5 | <i>Politiques culturelles et découvrabilité</i> | 251 000 | - | 251 000 |
| Projet 6 | <i>Production et événements culturels</i> | 1 874 000 | 80 000 | 1 954 000 |
| Dispositif 1 | <i>Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC 2.0)</i> | 618 000 | 365 000 | 983 000 |
| Outil 1 | <i>Observatoire de la langue française</i> | - | <i>(sur financements extrabudgétaires)</i> | <i>(sur financements extrabudgétaires)</i> |
| Total | | 3 877 000 | 981 000 | 4 858 000 |

3.2. Affaires politiques et gouvernance démocratique

Les principales inflexions sont les suivantes :

- la montée en puissance, selon la disponibilité des crédits, des projets phares « lutte contre la désinformation » et « état civil », en vue de la programmation 2024-2027 ;
- la modernisation des partenariats et des modalités de mise en œuvre des activités ;
- la poursuite de la transversalité thématique ;
- la poursuite de l'établissement des analyses politiques avec les REPEX.

| | | DAPG | REPEX | Total |
|---------------------|--|------------------|----------------------------------|------------------|
| Projet 8 | <i>Processus démocratiques</i> | 1 014 000 | 45 000 <i>(prévisionnel)</i> | 1 059 000 |
| Initiative projet 8 | <i>Lutte contre la désinformation</i> | 210 000 | - | 210 000 |
| Projet 9 | <i>Etat de droit, droits de l'Homme et justice</i> | 860 000 | 140 000 <i>(prévisionnel)</i> | 1 000 000 |
| Projet 10 | <i>Etat civil</i> | 148 000 | 100 000 <i>(prévisionnel)</i> | 248 000 |
| Projet 12 | <i>Paix et stabilité</i> | 895 000 | 70 000 <i>(prévisionnel)</i> | 965 000 |
| Total | | 3 127 000 | 350 000 | 3 482 000 |

3.3. Education et formation

Les principales inflexions sont les suivantes :

- conformément à l'article 23 de la Déclaration de Djerba, le renforcement de l'innovation et de la culture du numérique dans les systèmes éducatifs et les communautés éducatives des pays accompagnés ;
- la poursuite de la dynamique de recherche de financement extrabudgétaire pour les projets de l'IFEF ;
- la poursuite du rapprochement et de la recherche de complémentarité avec les projets gérés par d'autres unités administratives.

| | | IFEF | REPEX | Total |
|--------------|---|------------------|---------------|------------------|
| Projet 14 | <i>Portail éducatif EFH RELIEFH</i> | 164 000 | - | 164 000 |
| Projet 15 | <i>Ecole et langues nationales (ELAN)</i> | 632 000 | - | 632 000 |
| Projet 16 | <i>Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)</i> | 609 000 | - | 609 000 |
| Projet 17 | <i>Formation professionnelle</i> | 489 000 | 70 000 | 559 000 |
| Dispositif 2 | <i>Centres régionaux d'enseignement du français</i> | 504 000 | - | 504 000 |
| Outil 3 | <i>KIX</i> | 20 000 | - | 20 000 |
| Total | | 2 418 000 | 70 000 | 2 488 000 |

3.4. Economie et numérique

Les principales inflexions sont les suivantes :

- le suivi et l'évaluation de la *Stratégie économique pour la Francophonie 2020 – 2025* ;
- l'opérationnalisation des engagements des Etats et gouvernements sur le numérique, et finalisation du plan d'action de la Stratégie numérique ;

- l'identification des opportunités de travaux conjoints avec l'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) (études, données, etc.). Intégration des activités de l'Observatoire dans la planification et appui aux activités de recherche en lien avec les actions de l'OIF ;
- la réflexion pour l'identification d'actions innovantes pouvant s'inscrire opportunément dans la réponse de l'OIF à la Déclaration de Djerba (volet numérique) ainsi qu'aux décisions de la table ronde du Sommet « le numérique, outil prioritaire de la Francophonie en vue d'une programmation renouvelée pour la période 2024-2027 » ;
- l'appui au *Groupe de travail exécutif sur le numérique* recommandé lors du Sommet de Djerba ;
- la capitalisation des partenariats déjà engagés et poursuite des collaborations et synergies avec les partenaires internationaux.

| | | DFEN | REPEX | Total |
|--------------|---|------------------|----------------|------------------|
| Projet 23 | <i>Commerce et investissements – Missions économiques et commerciales</i> | 999 000 | 80 000 | 1 079 000 |
| Projet 24 | <i>Innovation et métiers du numérique D-CLIC</i> | 816 000 | 280 000 | 1 096 000 |
| Projet 25 | <i>Les Pionnières de l'entrepreneuriat francophone</i> | 90 000 | 30 000 | 120 000 |
| Outil 5 | <i>Veille, suivi et analyse économique</i> | 60 000 | - | 60 000 |
| Total | | 1 965 000 | 390 000 | 2 355 000 |

3.5. Développement durable

Les principales inflexions sont les suivantes :

- le renforcement des actions transversales et structurantes comme l'appui à la réglementation, le développement de politiques publiques, la coordination politique et l'appui à la négociation internationale ;
- le développement et la mise en œuvre de projets pilotes qui inspirent le changement des pratiques en matière de transition énergétique de mise en œuvre des ODD et du nexus climat-eau-énergie-agriculture-biodiversité ;
- la co-construction d'actions décentralisées avec les représentations extérieures ;
- la nécessité d'assurer un continuum des activités avant / pendant / après les conférences des parties sur le climat et la biodiversité ;
- la construction d'un plaidoyer pour l'accès à la finance climat et la finance carbone dans l'espace francophone ;
- la levée de fonds en faveur des projets phares.

| | | IFDD | REPEX | Total |
|--------------|--|------------------|----------------|------------------|
| Projet 21 | <i>Ensemble pour l'atteinte des objectifs de développement durable</i> | 588 000 | 665 000 | 1 253 000 |
| Projet 22 | <i>Francophonie, environnement et résilience climatique</i> | 794 000 | 30 000 | 824 000 |
| Projet 26 | <i>Accès aux services énergétiques modernes en Francophonie</i> | 404 000 | - | 404 000 |
| Projet 27 | <i>Initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo</i> | 144 000 | - | 144 000 |
| Total | | 1 930 000 | 695 000 | 2 625 000 |

3.6. Projets transversaux (jeunesse, égalité femmes – hommes, société civile)

Les principales inflexions sont les suivantes :

- conduire une réflexion sur la gouvernance du Fonds « La Francophonie avec Elles » et saisir cette opportunité pour renforcer l'implication des REPEX dans toutes les étapes essentielles (identification des thématiques et des publics cibles, sélection, suivi, reddition) ;
- en s'inspirant de l'expérience de l'IFDD en matière de formation des négociatrices, réfléchir à un projet pilote « EFH » faisant le lien avec les autres en veillant à éviter les doublons et à mutualiser les ressources afin de toucher un grand nombre de femmes ;
- examiner l'opportunité de réviser les directives régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG dans la poursuite de la modernisation du partenariat ;
- développer des actions visant à inscrire les jeux sur le calendrier des fédérations internationales afin de les rendre attractifs auprès de la jeunesse francophone ;
- en s'inspirant des approches des autres projets, déployer des actions pilotes du projet « ECOMOB », notamment dans le cadre des Jeux de la Francophonie à Kinshasa et au Gabon et poursuivre le soutien à la jeunesse francophone.

| | | UEFH / UJSC / CIJF | REPEX | Total |
|------------------|---------------------------------------|--------------------|----------------|------------------|
| Projet 7 | Fonds « La Francophonie avec elles » | 1 221 002 | 399 998 | 1 621 000 |
| Projet 7 « bis » | Activités « Egalité femmes / hommes » | 414 000 | | 414 000 |
| Projet 11 | Radio Jeunesse Sahel | 565 000 | | 565 000 |
| Projet 13 | Société civile | 239 000 | | 239 000 |
| Projet 18 | Sport, jeux et citoyenneté | 1 347 000 | 30 000 | 1 377 000 |
| Projet 19 | Projets Jeunesse | 276 000 | | 276 000 |
| Total | | 4 062 002 | 429 998 | 4 492 000 |

4. Ventilation budgétaire (récapitulatif)

| | Total |
|---|-------------------|
| Langue française et culture | 4 858 000 |
| Affaires politiques et gouvernance démocratique | 3 482 000 |
| Education et formation | 2 488 000 |
| Economie et numérique | 2 355 000 |
| Développement durable | 2 625 000 |
| Projets transversaux | 4 492 000 |
| Réserve (Bureau de l'Administratrice) | 200 000 |
| Total | 20 500 000 |

5. Mécanisme de suivi-évaluation des résultats

Depuis 2021, le suivi opérationnel et budgétaire des projets a été amélioré avec la mise en place d'un exercice de revue semestrielle, décliné sous forme de dialogues de gestion. Cet exercice a permis d'apprécier l'état d'avancement réel des projets et d'apporter des inflexions opérationnelles et budgétaires au cours de l'année contribuant ainsi à une nette amélioration du taux d'exécution de la programmation.

À travers le développement d'un système informatisé de suivi-évaluation (SISE), le SCS, en étroite concertation avec la Direction de l'administration et des finances, fournit des tableaux de bord de suivi mensuel des projets qui constituent des outils d'aide à la décision pour ce qui relève de la programmation. Ce même système permet également à l'OIF de s'assurer que les engagements pris par la Secrétaire générale auprès des États et gouvernements et les orientations de l'Administratrice pour la planification 2023 sont bien pris en compte au sein de la programmation.

Tel que conduit, le processus de planification 2023 a démontré l'effectivité du système de suivi-évaluation à travers l'appropriation des modules par les différentes unités.

En 2023, le SCS poursuivra les travaux pour la mise en place d'une véritable plateforme numérique de suivi-évaluation avec l'intégration des modules complémentaires afin de mieux documenter les changements quantitatifs et qualitatifs induits par la programmation.

Projet 1

Projet de mobilité des enseignantes et des enseignants du et en français

Budget (FMU 2023) 541.000 euros
DLC / REPAO / REPOI / REPAC



Lancé en 2020, le projet de « **mobilité des enseignant(e)s volontaires** » contribue à améliorer la qualité de l'enseignement du et en français dans plusieurs pays de l'espace francophone et à développer un environnement francophone. Son déploiement au Rwanda et au Ghana, vise à répondre aux trois objectifs suivants :

- renforcer les capacités des enseignant(e)s et des professionnels de l'éducation, des institutions d'enseignements, des réseaux d'enseignants de français ;
- favoriser les échanges d'expériences et d'expertises entre enseignant(e)s et professionnels de l'éducation francophone dans le domaine de la didactique des langues dans un contexte multilingue ;
- produire et mettre à disposition des enseignant(e)s des outils et contenus pédagogiques contextualisés, liés notamment à la diversité linguistique et culturelle.

L'année 2023 sera marquée par les objectifs suivants :

- la poursuite des déploiements des volontaires déjà en poste (le suivi et la capitalisation des expériences sur les promotions qui sont actuellement déployées au Ghana et au Rwanda seront effectués ; la poursuite de l'accompagnement du Rwanda pour la mise en place d'une association de professeurs de français qui sera affiliée à la Fédération internationale des professeurs de français) ;
- la préparation du déploiement de la première promotion des volontaires aux Seychelles dans le cadre du plan d'action signé avec les Seychelles ;
- la mise à disposition de ressources pour les volontaires et leurs pairs : l'outil développé avec TV5Monde, sera disponible dans la rubrique « En classe » de la chaîne et également produit dans des malles pédagogiques. Des sessions de formation pour enseigner le français de manière innovante par le théâtre, la chanson et la radio seront aussi déployées ;
- l'amélioration du cadre juridique et de la gestion du projet ainsi que la construction d'une stratégie de communication.

Projet 3

Le français dans les relations internationales

Budget (FMU 2023) 995.000 euros
DLC / REPECO / REPOI / REPAC / REPAP / RPUA / RPUE / RPGV / RPNY

Le projet « **Le français dans les relations internationales** » vise à consolider les capacités en français des acteurs des relations internationales par la mise en œuvre d'activités, d'outils et de mécanismes permettant d'accroître l'influence du français et de valoriser le multilinguisme sur la scène internationale. Les résultats escomptés sont le renforcement des compétences en français professionnel et le renforcement des compétences techniques en français de diplomates et de fonctionnaires nationaux et internationaux, le renforcement des capacités en français des organisations internationales, l'appui à la médiation linguistique dans les organisations internationales, et la production de matériel pédagogique en français de la diplomatie et des relations internationales et en français juridique. Le projet vise également à mettre en réseau ces différentes organisations internationales partenaires afin de mutualiser les ressources produites et de créer un espace d'échange et de partage de bonnes pratiques.

Le projet comporte trois volets. Le premier volet consiste à renforcer les compétences en français des fonctionnaires nationaux ; le deuxième volet consiste à renforcer les capacités en français des organisations internationales régionales, mais aussi la médiation linguistique dans ces structures et, enfin, le troisième volet consiste au développement et à la mise en ligne d'outils d'(auto)apprentissage. Pour les trois volets, l'année 2023 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2022 avec des ajustements à la marge, le cas échéant.

Pour le volet « *Le français dans les organisations internationales* », il s'agira principalement de la mise en œuvre des projets issus des deux appels à manifestation d'intérêt lancés pour la période 2023-2024 en vue du renforcement des capacités en français des organisations retenues et de l'appui à leur médiation linguistique. En outre, l'accompagnement apporté à la Cour pénale internationale et à la Communauté d'Afrique de l'Est se poursuivra.

Par ailleurs, les activités de formation d'envergure entre les organisations internationales régionales seront multipliées afin de permettre aux bénéficiaires de toutes les organisations partenaires du programme d'acquérir les compétences linguistiques et interculturelles, connaissances et savoir-faire nécessaires à la participation et à la prise de parole dans des réunions internationales en français. Ces activités favorisent également le partage d'expériences, de bonnes pratiques et le développement de synergies entre OIR.

Pour les « *IFN / IFE* », Initiative francophone nationale et Initiative francophone d'établissement, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en juin 2022 pour la période 2023-2026. 19 Etats ont été sélectionnés. L'année 2023 sera l'année de démarrage de la mise en œuvre du projet.

Quant au développement *d'outils d'apprentissage / enseignement en français de la diplomatie et des relations internationales*, il s'agira de poursuivre les actions de coopération en cours avec TV5MONDE (production de fiches pédagogiques à partir de vidéo authentiques tels *7 jours sur la Planète*) ou HACHETTE FLE (édition du manuel Objectif diplomatie 2 pour les niveaux B1 et B2).

Enfin, dans la foulée de la signature d'un accord de coopération renouvelé entre l'OIF et l'Union africaine, une attention particulière sera apportée à la relance du projet de renforcement des compétences en français des fonctionnaires et des diplomates au sein de l'Union africaine, avec l'objectif de décentraliser la coordination de projet au sein de notre Représentation auprès de l'Union africaine.

Projet 4

Plaidoyer langue française et multilinguisme

Budget (FMU 2023) 134.000 euros
DLC

Le projet « **plaidoyer langue française et multilinguisme** » vise à mener des actions de plaidoyer en faveur de la préservation et de la valorisation de la diversité culturelle et linguistique dans l'environnement numérique de l'espace francophone. Les résultats escomptés de ce projet sont l'élaboration d'outils numériques au service de l'apprentissage du français dans des contextes multilingues par et pour des acteurs de la société civile, la réalisation d'états des lieux des situations sociolinguistiques des pays ciblés, la conception de formations régionales au management de politiques publiques en faveur de l'aménagement linguistique, la réalisation d'une cartographie des formations supérieures, laboratoires et travaux de recherche dans le domaine des politiques linguistiques.

En 2023, il s'agira de poursuivre les actions qui seront déployées dans les deux volets du projet, tout en poursuivant les efforts d'articulation entre les politiques linguistiques avec les politiques éducatives menées par l'IFEF et les CREF.

Pour le volet « dialogue des langues » il s'agira de poursuivre l'accompagnement des acteurs de la société civile dans la conception d'outils et de contenus, notamment numériques, au service de l'enseignement-apprentissage du français en contexte multilingue, des variétés du français et implicitement de la diversité linguistique présente dans l'espace francophone, et ce par le lancement en ce début d'année de la 4^e édition de l'appel à projets *Langues en dialogue* autour du thème « Bâtir un monde de paix, équitable et durable », de l'opération « Dis-moi 10 mots » organisée autour de la journée internationale de la Francophonie, du *Dictionnaire des francophones*, et des grands événements autour de la diversité linguistique.

Quant au volet « Politique linguistique », il s'agira de poursuivre l'accompagnement des Etats et gouvernements du Sud pour l'élaboration ou le renforcement des politiques linguistiques. Cinq actions structurantes seront également prévues :

- Burundi : opérationnalisation de l'Académie RUNDI (institution nationale chargée de la supervision et l'exécution de la politique linguistique nationale) pour la mise en place d'une politique linguistique éducative (activité effectuée en lien avec le programme ELAN) ;
- Sénégal : contribution à la mise en place de l'Observatoire du plurilinguisme africain et développement du bi-plurilinguisme scolaire en Afrique francophone » (OPA) ;
- Rwanda : appui pour la réalisation de l'étude pour le renforcement de la cohabitation des langues officielles dans les espaces publics de la capitale du Rwanda ;
- Côte d'Ivoire : actions pour l'intégration des langues locales dans la mise en œuvre du Programme national de développement de la Côte d'Ivoire aux côtés du français ;
- Sainte-Lucie : élaboration d'un plan de mise en œuvre de la politique linguistique nationale de Sainte-Lucie dans le secteur éducatif.

Projet 5

Politiques culturelles et découvrabilité

Budget (FMU 2023) 251.000 euros
DLC

Le projet « **Politiques culturelles et découvrabilité** » vise à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques pour le développement des industries culturelles, incluant les enjeux du numérique et la découvrabilité des contenus culturels francophones. Les résultats escomptés de ce projet sont l'appui à l'élaboration des stratégies des filières d'industries culturelles et créatives, le déploiement de la rémunération pour copie privée (RPC), le renforcement de capacités des acteurs de la société civile culturelle et le développement d'outils numériques.

Pour les différents volets de ce projet, notamment *l'Appui au renforcement des politiques et industries culturelles (ARPIC)*, l'année 2023 consistera à préparer les actions pour la nouvelle programmation par (i) la capitalisation des actions entreprises ; (ii) par la structuration et la conception de nouvelles initiatives.

Concernant la « découvrabilité », la réflexion portera sur l'extension du périmètre du projet au-delà des contenus culturels (valorisation des contenus scientifiques, de la propriété intellectuelle, l'éducation, etc.), en concertation avec d'autres unités administratives et l'AUF.

En outre, un groupe d'experts représentatif de l'espace francophone a été constitué pour ce faire et définir des actions en cohérence avec les trois axes du volet : sensibilisation/plaidoyer – formation – veille. Des projets sont en cours de définition dans le domaine de l'édition, la musique, l'audiovisuel, dont certains devraient être mis en œuvre au cours du second semestre. Un dispositif de veille est également en construction et une phase pilote devrait commencer au second semestre.

Projet 6

Production et événements culturels

Budget (FMU 2023) 1.954.000 euros
DLC / REPAM / REPAN / REPAO / RPUE / RPNY

Le projet « **Production et événements culturels** » vise à soutenir des actions artistiques et culturelles dans le domaine du livre, du cinéma, de l'audiovisuel, et à favoriser la mise en place d'espaces de célébration des talents (prix, festivals, manifestations d'envergure). Les résultats escomptés de ce projet sont : l'amélioration de la situation des acteurs culturels, le renforcement de leur rayonnement à l'international et sur leur propre territoire, la valorisation des imaginaires francophones par le biais de la traduction, le soutien aux partenariats éditoriaux (co-édition, cessions de droits entre les acteurs francophones), l'accompagnement des acteurs de la chaîne du livre dans la transition numérique, l'appui aux films et séries et aux professionnels de la culture, et l'accompagnement spécifique de manifestations emblématiques et festivals.

En 2023, il s'agira notamment de clôturer les actions entreprises en 2022 et le lancement des appels à projets pour les Fonds appuyant la production de films et séries et l'organisation des différents prix littéraires. Des réflexions et des actions seront aussi entreprises en vue de la prochaine programmation et en lien avec le Sommet de la Francophonie en 2024 (mise en œuvre de la Convention de partenariat OIF-France concernant la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts).

Dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, où 50% des actions sont financées par des fonds extra-budgétaires, l'année 2023 est d'ores et déjà marquée par des résultats sans précédent, avec notamment 9 films soutenus par l'OIF dans les différentes sélections des festivals de Berlin et Cannes, une série primée à la fois en Europe et en Afrique et une autre sélectionnée par le prestigieux festival Séries Mania.

Par ailleurs, le projet a fourni un appui au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou. L'appui à plusieurs autres festivals est pris en charge par les représentations extérieures (REPAO, REPAN, REPAM et RPUE).

Concernant les spectacles vivants et les arts visuels, il s'agira de poursuivre et de renforcer le partenariat avec la *Commission Internationale du Théâtre Francophone*. Il en est de même concernant l'accompagnement (par des résidences) de 20 jeunes auteurs, metteurs en scène et acteurs francophones.

A la suite des recommandations issues de l'évaluation externe de la contribution de l'OIF aux résultats du *Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)*, l'année 2023 sera mise à profit pour ajuster le positionnement et les appuis que l'OIF accorde au MASA.

Dans l'optique du resserrement souhaité, « Bibliodiversité et dialogue des langues » a été créé et regroupe les actions en faveur du livre en langue française (Prix des 5 continents, Manifestations littéraires et Accompagnement des professionnels de la chaîne du livre) et ceux dédiés à la promotion de la diversité linguistique au sein de la société civile (l'appel à projets Tempo Traduction, le Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor et le volet variétés du français). Le volet « Bibliodiversité » de ce nouveau programme répond aux enjeux actuels de la diversité de la filière éditoriale sur nos territoires, filière qui connaît de nombreux bouleversements tant dans les pratiques professionnelles (transition numérique) que dans les usages.

Dispositif 1

Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC 2.0)

Budget (FMU 2023) 983.000 euros
DLC / REPAO / REPAC / REPCAL / REPMO / REPOI / REPAP

Les **CLAC** constituent un programme emblématique de l'OIF. Implantés dans 23 pays francophones, dont vingt sur le continent africain, les CLAC jouent un rôle déterminant dans la transmission du savoir et la diffusion des connaissances.

Les CLAC donnent quotidiennement accès à la lecture dans les zones rurales les plus reculées. Ils font cohabiter, dans un même espace, une bibliothèque publique de qualité et un lieu de convivialité et d'échanges. Habituellement situés dans des zones rurales ou péri-urbaines où les coopérations sont peu présentes, les CLAC sont fréquentés par des écoliers, des jeunes, des enseignants mais aussi des fonctionnaires locaux et des membres des associations de la société civile.

L'année 2023 marquera la finalisation de la mise en place de nouveaux réseaux de CLAC effectuée en 2022, au Togo et au Cameroun, de nouveaux « Espaces du livre francophone » (ELFE) et réseaux de biblio-malles au Vanuatu, au Ghana et à Sao-Tome, ainsi que du Centre national de lecture et d'animation culturelle au Togo.

Les appuis usuels pour le bon fonctionnement des CLAC et ELFE existants seront déployés : renforcement de capacité des animateurs et responsables des CLAC, dotation en livres et outils numériques et audio-visuels.

En 2023, le budget alloué à ce dispositif est déjà fortement décentralisé dans les REPEX (REPAO, REPAC, REPCAL, REPOI, REPMO et REPAP). L'année 2023 sera enfin consacrée à la mise en place d'un modèle de gestion décentralisée des CLAC, dans le cadre de la nouvelle programmation 2024-2027.

Outil 1

Observatoire de la langue française

Budget (FMU 2023) 0 euro / sur financement extra.
DLC / REPAM

L'**Observatoire de la langue française** recueille et analyse des données sur la situation du français par pays, par secteur d'activité et dans les organisations internationales afin de pouvoir disposer de statistiques fiables sur la place et les usages de cette langue dans le monde.

Avec ses partenaires privilégiés, l'Observatoire est au cœur de la réflexion méthodologique concernant l'étude des évolutions et des dynamiques linguistiques et de l'estimation du nombre de francophones.

Depuis octobre 2022, l'Observatoire la langue française est décentralisé à Québec, au sein de la REPAM.

Les principaux objectifs pour 2023 consistent à (i) la mise en place d'une base de données consultable en ligne et (ii) l'approfondissement de la collaboration avec l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) dans la production de données statistiques et démolinguistiques.

Projet 7

Fonds « La Francophonie avec elles »

Budget (FMU 2023) 1.621.000 euros
UEFH / REPAO / REPAC / REPOI / REPAN / REPAP / REPCAL /
REPMO



Le **Fonds « La Francophonie avec Elles »** a pour objectif de donner aux femmes et aux filles les moyens d'affronter les crises structurelles en renforçant leur accès au développement économique, à l'éducation, à la santé, et en les protégeant contre toute forme de violence qui les empêche et les contraint.

Ce dispositif de solidarité a vocation à financer des actions de terrain, menées par des acteurs de l'espace francophone, à destination des femmes vulnérables, notamment celles qui se trouvent à l'intersection de plusieurs discriminations (jeunes femmes, femmes âgées, femmes migrantes et réfugiées, filles-mères et mères célibataires, femmes vivant avec le VIH-sida, femmes en situation de handicap, etc.).

En 2023, La planification 2023 de ce projet vise quatre objectifs :

- rénover la gouvernance du Fonds ;
- améliorer l'adéquation entre les besoins des femmes et des filles selon leur contexte pays/région ;
- déployer un dispositif d'accompagnement des organisations de la société civile candidates ;
- renforcer la durabilité des projets soutenus.

La collaboration avec les REPEX se renforce depuis 2022. Ces dernières sont associées dès la phase de conception des appels à projets, dans la présélection des projets, la conclusion des protocoles d'accord de subvention, le suivi sur le terrain et la reddition. Tirant les enseignements de la mise en œuvre des trois éditions, la décentralisation et la contextualisation au regard des besoins du terrain s'accroîtront en 2023.

Projet 7 (bis)

Activités « Egalité femmes / hommes » (EFH)

Budget (FMU 2023) 414.000 euros
UEFH

Les activités « **Egalité femmes / hommes** » visent à intégrer de manière effective l'EFH dans les politiques, initiatives et programmes de l'OIF, ce qui passe par un renforcement des capacités des membres du personnel de l'Organisation.

Pour l'année 2023, il s'agira essentiellement :

- d'accompagner l'intégration appropriée de l'EFH dans l'éducation et la formation des femmes et des filles de l'espace francophone à travers la sensibilisation de 1500 personnes dans les communautés éducatives (sciences, technologies, ingénieries et mathématiques) et la formation de 2 000 auditrices et auditeurs à mieux intégrer l'égalité femmes / hommes ;
- de renforcer les capacités de 200 femmes francophones en 2023 en vue de leur participation aux instances décisionnelles dans les domaines politiques, économiques, sociaux et numériques des Organisations internationales et régionales et créer une plateforme de partage d'expériences et de réseautage dédiée aux femmes francophones ;
- de développer une formation en ligne pour la conception et le pilotage de politiques publiques intégrant l'égalité femmes / hommes à l'intention des cadres décideurs des ministères, des administrations nationales et territoriales (éducation, jeunesse, développement des territoires, économie, culture, formation et emploi, etc.) et des parlementaires des pays francophones du sud, prioritairement pour les régions d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien ;
- de sensibiliser, former et outiller les agents de l'OIF à mieux intégrer l'EFH (co-construction avec un prestataire externe) ;
- de soutenir la mise en place d'un dispositif pérenne visant à systématiser l'intégration de l'EFH dans les processus de planification, de budgétisation, d'allocation des ressources et de rapportage : budgétisation sensible au genre et marqueur genre (co-construction avec un prestataire externe) ;
- d'appuyer le plaidoyer et le rayonnement de l'OIF sur la scène internationale en matière d'EFH.

Projet 8

Processus démocratiques

Budget (FMU 2023) 1.059.000 euros
DAPG

A travers ce projet, l'OIF accompagne les pays dans le renforcement des capacités matérielles et opérationnelles des organes et institutions en charge de l'organisation, de la supervision et du contrôle des opérations électorales. Les principales activités déployées pour atteindre les résultats poursuivis concernent :

- l'appui aux organes et institutions intervenant dans les processus électoraux (OGE, Cours constitutionnelles et fichiers électoraux) ;
- le renforcement des cadres politiques et des capacités de journalistes et des régulateurs des médias dans les processus démocratiques ;
- la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans les processus démocratiques ;
- le déploiement de missions électorales francophones (MEF) et le soutien à l'observation nationale.

Pour 2023, l'accent sera mis sur l'accompagnement des processus électoraux dans certains pays prioritaires tout en poursuivant la dynamique d'inscrire notre action sur tous les continents. Des actions en soutien aux organisations de femmes, de jeunes et à la société civile sont déployées. A travers la formation, les sensibilisations et l'appui-conseil, ces appuis permettront entre autres de renforcer les organes et institutions en charge des élections et de promouvoir la participation de la société civile, des journalistes, des femmes et des jeunes dans les processus démocratiques.

Dans ce cadre, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- le renforcement des organes et institutions en charge des processus démocratiques, la fiabilité et l'inclusivité des listes électorales, à travers des audits ;
- l'organisation de formations ciblées, se fondant sur le *Guide sur la sécurité des journalistes et de l'intégrité de l'information en période électorale*, à destination des journalistes, médias et autorités de régulation des médias pour un accompagnement approprié aux fins de garantir l'équité et l'égalité d'accès aux médias, la couverture objective et impartiale des activités politiques notamment en période électorale ;
- le diplôme universitaire « État de droit et leadership politique et citoyen en Francophonie » lancé en novembre 2022 se poursuit et 40 diplômés seront remis ; les activités autour de ce diplôme seront complétées par un CLOM ; Il concernera 3 000 jeunes de l'espace francophone ;
- des organisations de la société civile, composées de femmes et de jeunes et interagissant avec les MEF, sont accompagnées pour le suivi des opérations électorales, renforçant ainsi la transparence et la crédibilité des processus démocratiques. Le déploiement de 3 à 6 missions électorales francophones et l'appui d'une demi-douzaine d'OSC et INDH sont envisagés. Les recommandations des MEF sont mises en œuvre avec l'accord et la collaboration des parties prenantes nationales.

Projet 8bis

Lutte contre la désinformation

Budget (FMU 2023) 210.000 euros
DAPG



Depuis 2021, la **lutte contre la désinformation** est un projet phare dans la programmation de l'OIF. A travers des formations, des appels à projets, des études, du plaidoyer, du partage de bonnes pratiques et de la mise à disposition d'expertise, ce projet phare encourage la coopération francophone et vise à renforcer et structurer les réponses des Etats et des sociétés francophones en matière de vérification des faits, de régulation des médias, d'éducation aux médias et à l'information et de développement de la recherche.

Il s'agira pour 2023 d'approfondir, de structurer et d'élargir les actions déployées par ce projet phare. Les principaux résultats attendus sont :

- concernant la vérification des faits : la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation – ODIL – rassemble plus de 120 initiatives de lutte contre la désinformation et atteint une audience significative ; les jumelages 2023 atteignent un niveau égal ou supérieur aux performances de la première édition; plus de 500 personnes sont formées ;
- concernant la régulation : mobilisation de la Francophonie dans ses différentes composantes (APF, RIF, AUF, COING) dans les débats internationaux (Conférence UNESCO) ; 2 projets d'accompagnement des politiques publiques sont mis en place (Madagascar, Moldavie) ; les membres du REFRAM sont mobilisés (30 pays touchés) ;
- sensibilisation des acteurs francophones à l'éducation aux médias et à l'information EMI : soutien à des projets structurants (5 pays touchés, 3 projets soutenus, 200 bénéficiaires directs / indirects) ; production d'outils pédagogiques pour l'intégration de modules d'EMI dans les programmes scolaires (en lien avec l'IFEF) ;
- concernant la recherche : valorisation des connaissances francophones (10 articles) ; partenariat avec l'AUF.

Projet 9

Etat de droit, droits de l'Homme et justice

Budget (FMU 2023) 1.000.000 euros
DAPG

Le projet « Etat de droit, droits de l'Homme et justice » vise à consolider la gouvernance démocratique, promouvoir et protéger les droits de l'Homme, renforcer les capacités des parlements ainsi que renforcer le secteur de la justice. A cet effet, le projet accompagne et appuie les États et gouvernements (E&G) dans la mise en œuvre de leurs obligations internationales ; renforce les capacités des institutions nationales ainsi que les capacités des acteurs publics et de la société civile. Ce travail passe principalement par la mobilisation des institutions et autorités indépendantes garantes de l'État de droit à travers les Réseaux Institutionnels de la Francophonie (RIF), des parlements à travers le partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et des organisations de la société civile. Ils sont des partenaires de mise en œuvre, permettant aux actions du projet de toucher de manière complémentaire, le personnel de ces institutions et les citoyens de l'espace francophone.

Les efforts de recentrage, de transversalité et de décentralisation opérationnelle se poursuivront dans la mise en œuvre du projet en 2023. La structuration, l'animation et la mobilisation des Réseaux institutionnels de la Francophonie (RIF) s'opèrent autour des priorités de l'OIF, que sont la notamment la lutte contre la désinformation, l'état civil, l'égalité femmes-hommes, et le numérique.

Les actions du projet 9 restent organisées autour de 3 axes :

- soutenir la coopération interparlementaire ;
- accompagner les Etats, les institutions et les acteurs impliqués dans la promotion et la protection des droits de l'Homme (renforcer l'implication des Etats et gouvernements et autres parties prenantes à l'EPU, poursuivre le plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort en RDC, soutenir l'adoption de lois protectrices des défenseurs des droits de l'Homme, intégrer la dimension « droits de l'Homme » dans l'organisation des Jeux de la Francophonie) et prévenir et lutter contre la corruption pour renforcer l'accès aux droits (soutien aux INDH du Rwanda, du Bénin et de la Mauritanie ; appui à deux projets de terrain déployés en Côte d'Ivoire et à Madagascar) ;
- accompagner les Etats, institutions et acteurs juridiques et judiciaires œuvrant pour l'indépendance de la justice (formations des magistrats et appui institutionnel au Barreau du Kosovo), la lutte contre la corruption (appui aux juridictions spécialisées de Moldavie) et la lutte contre l'impunité (Guinée, RDC, Tchad).

En sus de ces 3 axes, le projet s'adapte et propose des actions en réponse à des contextes/besoins spécifiques et saisines. Ainsi, à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences sur les populations dans les pays frontaliers et en application de la résolution adoptée lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie de mars 2022, le projet a défini et déploie trois activités qui s'ancrent pleinement dans ses priorités et sa planification (renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'Homme et appui aux acteurs du plan de réponse aux réfugiés en Moldavie).

Pour chaque axe du projet, une mobilisation systématique des REPEX concernées est effectuée, dans une dynamique de co-construction et de coordination conjointe des activités sur les activités déployées. Le projet poursuit également sa dynamique de décentralisation dans sa mise en œuvre, notamment sur le volet de la lutte contre la corruption à Madagascar.

Projet 10

Etat civil

Budget (FMU 2023) 248.000 euros
DAPG / REPAO / REPOI / REPAC



L'objectif de ce projet phare **d'appui à l'état civil** est de contribuer au renforcement des systèmes d'état civil, dans l'espace francophone, en particulier pour un enregistrement systématique des naissances. Le droit à l'identité est un point de départ pour l'exercice et la jouissance de tous les autres. A ce titre ce projet s'inscrit pleinement dans le mandat de l'OIF de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Le projet a pour ambition de rassembler les acteurs de la Francophonie œuvrant dans le domaine autour de l'OIF, pour des actions conjointes, en vue de renforcer et pérenniser l'impact auprès des populations.

Les premiers résultats de ce projet entamé depuis 2020, notamment en partenariat avec des réseaux institutionnels de la Francophonie, l'APF et la COING sont plus qu'encourageants. Pour le Niger, la mobilisation de l'OIF et de ses partenaires à Zinder a permis, depuis 2020, de sensibiliser 36 830 personnes dans plus de 190 villages, de former 280 leaders d'influence sur l'importance d'enregistrer les naissances, de former 201 agents d'état civil sur l'établissement d'actes d'état civil fiable, de mener un accompagnement juridique de 550 familles pour la constitution des dossiers et de délivrer un acte d'état civil à 45 903 personnes, dont 50% sont des filles et des femmes. A Madagascar, 46 354 personnes ont été sensibilisées directement sur terrain, 1 500 000 personnes ont été sensibilisées via les médias, et 259 personnes ont été formées sur les nouvelles dispositions de la nouvelle loi Etat civil.

Pour 2023, les principaux objectifs sont :

- la poursuite des actions déployées en réponse aux besoins actualisés au Niger et à Madagascar ;
- la poursuite de l'élargissement des pays bénéficiaires, dans la limite des crédits disponibles (initiatives pilotes au Togo, voire au Tchad) ;
- le renforcement des synergies avec les autres projets, pour une plus grande prise en compte des enjeux transversaux (EFH, jeunesse, société civile) ;
- la poursuite de l'accompagnement de la mobilisation de l'APF et des réseaux institutionnels de la Francophonie sur les activités du projet ;
- la promotion du projet et de l'expertise francophone sur le sujet.

La décentralisation de la gestion de ce projet sera poursuivie à la lumière de l'expérience concluante à Madagascar.

Projet 11

Radio Jeunesse Sahel

Budget (FMU 2023) 565.000 euros
UJCS



Radio Jeunesse Sahel (RJS) est un programme transnational, généraliste et non-commercial, qui touche les cinq pays de la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Cette radio, initiée par l'OIF, en partenariat avec le Secrétariat du G5 Sahel, et cofinancée par l'Union européenne (UE), propose une offre de contenus différents des chaînes nationales ou internationales déjà existantes : de l'information, des programmes interactifs et des émissions de divertissement.

Elle cible principalement un public jeune, entre 15 et 35 ans, et s'attache à parler à chacun dans toute sa diversité : filles comme garçons, ruraux comme urbains, nationaux/locaux ou venant de pays étrangers.

L'objectif de la radio est de proposer un nouvel espace d'expression pour cette jeunesse, afin qu'elle se sente concernée et impliquée dans la construction du vivre-ensemble. Ce projet se donne comme ambition de susciter de nouvelles formes de dialogue, d'actions, de solidarités, de prises de parole et d'expériences culturelles entre jeunes du Sahel.

L'année 2023 marque la dernière année de mise en œuvre du projet Radio Jeunesse Sahel avec un double objectif affiché :

- la poursuite de la mise en œuvre du projet RJS en consolidant le cadre légal, la gouvernance du projet, la pérennité de son financement et en stabilisant son modèle d'affaires ;
- la mise en place d'une stratégie pour l'amélioration de la structuration de la Radio, sa maintenance, son appropriation par les jeunes et sa pérennisation.

Projet 12

Paix et stabilité

Budget (FMU 2023) 965.000 euros
DAPG

Les actions déployées dans ce projet tiennent compte des situations politiques actuelles de l'espace francophone dans le domaine concerné, à savoir : quatre transitions politiques en cours (Tchad, Burkina Faso, Mali, Guinée) ; des contextes de tensions politiques notamment liés à des crises sécuritaires (Cameroun ; RCA ; RDC ; Haïti) ; des crises sécuritaires majeures liées au terrorisme (zone du Sahel et du golfe de Guinée) et de potentiels défis liés aux prochains processus électoraux 2023 (RDC ; Gabon ; RCA).

Les principales actions pour 2023 sont les suivantes :

- l'appui aux processus de transitions politiques, conformément aux sollicitations reçues ;
- le soutien aux initiatives de consolidation de la paix et la stabilité ;
- la sollicitation et l'appui aux Etats membres pour mettre en œuvre leurs engagements internationaux sur les agendas « Femmes, paix et sécurité » (FPS) et « Jeunes, paix et sécurité » ;
- l'appui à des jeunes dans le cadre de jumelages de lycées de défense dans 10 Etats membres d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Europe ;
- la réalisation d'une chronique web avec l'appui de TV5 Monde. La chronique abordera les crises, les initiatives et mécanismes visant à instaurer la paix dans l'espace africain francophone ;
- la poursuite de l'approche globale de renforcement des capacités francophones de maintien de la paix avec une attention particulière portée à la participation des femmes, à l'interculturalité et aux capacités endogènes de formation ;
- la poursuite du travail de modernisation de l'outil phare de l'OIF en matière d'enseignement du français aux Casques bleus (la méthode « En Avant ! ») ;
- la valorisation de l'approche francophone de prévention et gestion de crises et conflits lors des concertations internationales sur le sujet ;
- la poursuite de la coopération avec les centres de recherche dans le but de développer la pensée stratégique et la recherche francophone, afin de connecter le monde de la connaissance et celui de la prise de décisions ;
- le déploiement d'actions sur le nexus climat-sécurité, en lien avec l'IFDD, dont une table ronde sur la question ainsi qu'un atelier international ;
- la poursuite du soutien au G5 Sahel via l'élaboration d'études dans le domaine de l'employabilité des jeunes de l'espace du G5 Sahel, avec un focus sur les potentialités des emplois verts comme moyen de prévention de la radicalisation ; le renforcement de la coopération judiciaire entre pays du G5 Sahel par l'entremise de l'AIPPF qui organisera un webinaire et un atelier régional à Nouakchott sur le thème de l'articulation entre justice civile et militaire dans l'espace du G5 Sahel ; des activités de prévention de l'extrémisme violent seront menées au Niger dans le cadre d'un projet avec les scouts laïques (déjà co-financé par l'USAID).

Projet 13

Société civile

Budget (FMU 2023) 239.000 euros
DLC / REPAO / REPAC

Ce projet « **Société civile** » vise le renforcement des capacités des organisations accréditées, le financement de projets portés par les OING/ONG dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et l'appui à l'organisation de la conférence des OING.

En vue de la modernisation de la collaboration avec la société civile, le projet est articulé autour de trois grands objectifs : i) faire de la Conférence des OING un partenaire stratégique dans les réflexions relatives à la Francophonie de l'avenir, mais également un partenaire dans la mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain ; ii) contribuer à la structuration, au développement et au rayonnement des organisations de la société civile ; iii) pérenniser et développer l'appel à initiatives en faveur de la société civile engagée dans la mise en œuvre des ODD.

Ainsi, il est prévu de structurer le projet autour de trois grands volets :

- le renforcement de la Conférence des OING par davantage d'autonomisation, la révision des directives et la mise en œuvre d'actions de terrain : dans la continuité des engagements pris pour renforcer la Conférence des OING, la programmation pour l'année 2023 aura trois objectifs : autonomiser et formaliser la COING ; faire de la COING un partenaire stratégique dans les réflexions relatives à la Francophonie de l'avenir ; et faire de la COING un partenaire de mise en œuvre d'actions de terrain ;
- le développement de l'offre de formation à destination des organisations de la société civile francophone : le partenariat en cours avec l'Université Senghor pourrait se prolonger sur l'ensemble de l'année 2023 avec le développement d'un volet complémentaire au module de formation sur la recherche de financement élaboré en 2022. Un forum de rencontre entre les 25 individus formés et des bailleurs de fonds pourrait être organisé pour assurer une continuité ;
- le renouvellement de l'appel à projets en faveur de la société civile francophone engagée pour la mise en œuvre des ODD pour une cinquième édition consécutive : l'appel à projets en faveur de la société civile francophone engagée pour la mise en œuvre des ODD serait renouvelé pour une cinquième édition. Ce dispositif rencontre un vif succès auprès des organisations de la société civile tant par les thématiques qu'il englobe que par son accessibilité.

Projet 14

Portail éducatif EFH RELIEFH

Budget (FMU 2023) 164.000 euros
IFEF

En suivi des recommandations de la conférence de N'Djamena sur l'éducation des filles et la formation des femmes (juin 2019), l'IFEF, avec un appui technique de l'AUF, a développé un **portail de ressources éducatives libres sur l'égalité femmes / hommes (RELIEFH)** contenant 360 ressources et bonnes pratiques provenant de 58 pays. Lancé le 26 janvier 2021 à Dakar, ce portail offre aux enseignants des contenus pédagogiques et des formations en ligne favorisant l'acquisition de connaissances et compétences sur les questions liées à l'EFH. Une formation des tuteurs/tutrices et des enseignants est organisée trimestriellement.

L'objectif principal recherché pour 2023 vise à la consolidation du portail RELIEFH, l'amélioration de sa visibilité et la création d'une communauté de pratique permettant sa pérennisation. Le déploiement des formations en ligne et en présentiel sera poursuivi. Il en est de même de l'organisation d'une caravane au Sénégal et en Gambie.

Globalement, les résultats visés sont :

- 1400 enseignants formés à distance ;
- 300 élèves sensibilisés en présentiel ;
- 100 enseignants formés en présentiel ;
- 70 ressources développées ;
- 100 ressources indexées ;
- 2 outils développés pour améliorer les fonctionnalités du portail RELIEFH.

Projet 15

Ecole et langues nationales (ELAN)

Budget (FMU 2023) 632.000 euros
IFEF



Le projet « **École et langues nationales** » (**ELAN**) vise à améliorer la qualité des enseignements-apprentissages (notamment les fondamentaux que sont lire, écrire et compter) dans les systèmes éducatifs des pays partenaires par la mise en place d'une approche bi-plurilingue fondée sur l'utilisation concomitante de la langue première de l'élève (langue maternelle ou langue dominante de son milieu de vie) et la langue française, à la fois comme véhicules et/ ou matières d'enseignement, en particulier au cycle primaire. L'Agence française de Développement (AFD) est le principal partenaire financier du projet. Ce partenariat se poursuit avec l'octroi du financement pour la mise en œuvre d'ELAN 3 dont la finalité est d'approfondir l'appui à l'extension/généralisation de l'enseignement bilingue. Cette phase 3 s'étendra jusqu'en 2025 à l'issue de laquelle, il est escompté l'appui à 2 500 écoles bilingues afin de favoriser la montée en puissance de l'enseignement plurilingue ; l'élaboration d'outils d'évaluations formatives et standardisées des acquis des élèves des classes bilingues, et l'élaboration d'outils numériques de formation à distance au bilinguisme avec mise à disposition des ressources éducatives numériques.

L'année 2023 sera marquée par le démarrage d'ELAN 3 et la clôture de Elan 2 en juin. La recherche de la complémentarité et la synergie entre ELAN et IFADEM seront aussi poursuivies.

Les principaux résultats attendus sont :

- l'augmentation significative des vues sur le site et les réseaux sociaux ;
- l'augmentation des inscriptions aux cours ELAN en ligne (au moins 2000 personnes) ;
- l'adoption de stratégies de généralisation nationale de l'enseignement bilingue dans, au moins, 2 pays supplémentaires ;
- l'extension géographique et linguistique des expérimentations en Guinée, RCI et Togo ;
- l'ajout d'au moins 1 nouveau pays ELAN ;
- la mise à disposition d'une offre structurée francophone sur l'enseignement bilingue.

Projet 16

Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)

Budget (FMU 2023) 609.000 euros
IFEFF



L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux pour assurer une éducation de base équitable, inclusive et de qualité pour tous. Il vise à répondre à trois objectifs spécifiques :

- mettre en œuvre des dispositifs de formation en partie ou totalement à distance, avec l'introduction progressive du numérique éducatif pour renforcer les compétences professionnelles des maîtres qui ont peu ou pas de formation initiale ;
- améliorer les méthodes d'enseignement via des pratiques innovantes, l'emploi d'outils didactiques idoines et de méthodes pédagogiques adaptées (incluant l'éducation à l'environnement et au développement durable ou la question du genre) ;
- accompagner les États dans la définition de leurs stratégies nationales de formation continue des enseignants au niveau primaire.

IFADEM entend poursuivre le déploiement de ses activités en 2023 sur le renforcement des compétences des enseignants et personnels d'encadrement en intégrant une meilleure prise en compte des thématiques transversales notamment l'éducation des filles, l'usage du numérique éducatif, la mise en œuvre de projets d'école et d'établissement mobilisant la communauté éducative et l'éducation au développement durable. La recherche de complémentarité avec le projet ELAN sera poursuivie.

Les principaux résultats attendus sont :

- 33 projets d'école et d'établissement sont réalisés ;
- 8000 enseignants formés ;
- 5629 directeurs et chefs d'établissements formés ;
- 400 cadres formés à la gestion et au pilotage d'un dispositif de formation ;
- 11 plateformes de formation déployées et gérées ;
- 7 espaces numériques aménagés ;
- 19 modules de formation conçus ;
- 20 outils de communication réalisés ;
- 1450 tablettes distribuées ;
- 30 000 livrets imprimés et distribués ;
- organisation d'un colloque scientifique.

Projet 17

Formation professionnelle

Budget (FMU 2023) 559.000 euros
IFEF / REPOI / CREF

Le projet de formation professionnelle vise à développer la formation professionnelle et technique, en particulier à destination des jeunes et des femmes. Les résultats escomptés de ce projet sont : le renforcement des compétences linguistiques dans le secteur prioritaire du tourisme au Cap vert et au Rwanda ; l'accompagnement de plus de 290 établissements de formation professionnelle et technique dans 16 pays pour l'implantation d'un outil de pilotage (Inserjeune) pour mesurer l'efficacité externe des dispositifs d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP); la formation de 3000 conseillers et formateurs en pédagogie et ingénierie « Approche par compétences » (APC) en insertion et à la transformation numérique dans 16 pays (Afrique, Vietnam et Haïti)

Pour le volet « insertion », il s'agira de poursuivre l'utilisation de l'outil INSERJEUNE pour une appropriation nationale dans au moins 5 pays et pour le réseau de salésiens DonBosco TechAfrica qui regroupe 35 pays d'Afrique (francophone, anglophone et lusophone) en vue d'en faire un outil de pilotage pour les Ministères. L'intégration de nouveaux pays (Bénin, Rwanda, RDC et Tunisie) est aussi envisagée.

Pour le volet « formation », il s'agira de former, d'évaluer et de certifier les conseillers pédagogiques et méthodologues en ingénierie en Approche par compétences (APC), d'élaborer des programmes hybrides de formation continue des formateurs en pédagogie APC. Avec le Bureau régional de l'Unesco, l'IFEF travaillera à la transformation numérique et au développement des compétences pour une intégration du numérique dans les programmes d'EFTP (Initiative panafricaine pour la transformation numérique et le développement des compétences (Cameroun, Comores, Djibouti, Rwanda et République démocratique du Congo en 2023). Enfin, il s'agira d'accompagner l'Ecole d'hôtellerie tourisme du Cap Vert à l'ouverture des classes bilingues dans la filière « gestion hôtelière » et de créer un référentiel de formation destiné aux formateurs de français des écoles professionnelles secondaire du Rwanda.

L'année 2023 sera aussi marquée par la réalisation de bilans avec l'ensemble des pays partenaires pour les deux volets du projet, à Abidjan pour le volet « Formation » et à Dakar pour le volet « Insertion ». L'objectif est de dégager les recommandations en vue de les intégrer dans la nouvelle programmation quadriennale en tenant compte du nouveau cadre stratégique de l'OIF.

Projet 18

Sport, jeux et citoyenneté

Budget (FMU 2023) 1.377.000 euros
CIJF / REPAC

Les Jeux de la Francophonie sont une occasion unique pour la jeunesse de l'espace francophone de se retrouver autour de compétitions sportives et de concours culturels. Synonymes d'amitié, d'ouverture et d'échanges, les Jeux de la Francophonie sont l'événement le plus populaire et le plus médiatique de la Francophonie. En plus de participer à la promotion et au rayonnement de la langue française, ils contribuent à l'enracinement de la diversité culturelle et de la culture de paix.

Conjointement organisés par l'OIF – à travers le Conseil international des Jeux de la Francophonie (CIJF) – et le pays hôte, les Jeux bénéficient également de l'appui de toutes les directions et unités de l'Organisation.

L'année 2023 aura comme objectifs principaux :

- la tenue des 9^e Jeux de la Francophonie à Kinshasa ;
- faire des jeux un événement porté par l'ensemble de l'Organisation avec des collaborations transversales avec l'ensemble des UA et en associant étroitement les acteurs de la Charte ;
- mobilisation des journalistes et acteurs de la société civile d'Afrique centrale ;
- développer des actions visant à inscrire les jeux sur le calendrier des fédérations internationales afin de les rendre attractifs auprès de la jeunesse francophone.

Projet 19

Projets Jeunesse

Budget (FMU 2023) 276.000 euros
UJSC

Le **projet 19** s'articule autour de trois grandes composantes pour la **jeunesse** :

- le projet ECOMOB qui vise à (i) favoriser la participation et le plaidoyer des jeunes dans la société sur les enjeux environnementaux en se réappropriant l'espace public ; (ii) accompagner des jeunes à développer des compétences recherchées et soutenir leur employabilité dans les filières de développement durable ; et (iii) éduquer les populations aux enjeux environnementaux, au ramassage des déchets et au changement des pratiques individuelles ;
- la sensibilisation de tous les acteurs à l'approche avec, par et pour les jeunes (participation dans les événements internationaux, accompagnement du nouveau réseau international de la jeunesse de la Francophonie, intégration de la thématique jeunesse dans les programmes, etc.) ;
- la promotion de l'accès d'un plus grand nombre de jeunes et de femmes au sport en développant leurs compétences employables grâce au sport.

Outre la poursuite du déploiement des actions initiées en 2022, l'année 2023 consistera en la structuration du projet ECOMOB pour envisager son déploiement à plus grande échelle dans le cadre de la programmation 2024-2027, en collaboration avec les différentes unités administratives compétentes (notamment IFDD, DFEN, REPEX).

Des réflexions seront menées pour l'identification de (nouveaux) projets pour la programmation 2024-2027, pour analyser et intensifier les actions effectuées par les différentes parties prenantes francophones dans le domaine de la jeunesse : OIF, l'APF, opérateurs et des conférences ministérielles. Le cadre global d'action pour et avec les jeunes serait aussi à mettre à jour compte tenu de ce que la Stratégie jeunesse de la Francophonie a expiré en 2022 et en tenant compte des résultats de la grande consultation citoyenne jeunesse réalisée en 2020.

Dispositif 2

Centres régionaux d'enseignement du français

Budget (FMU 2023) 504.000 euros
CREF

Les centres régionaux d'enseignement du français (CREF) sont des centres de référence pour la formation qui fédèrent les acteurs agissant dans l'enseignement du et en français. A ce jour, l'OIF dispose de trois centres régionaux francophones (CREFECO en Europe de l'Est, CREFAP en Asie Pacifique et un CREF à Djibouti).

L'année 2023 sera marquée par la poursuite du déploiement du CREF de Djibouti aux autres pays de la région pour confirmer sa vocation régionale :

- la conduite de réflexions et de bilan en vue de mieux structurer le dispositif et mieux asseoir ses actions dans la programmation 2024-2027 : réflexion globale sur la cohérence du dispositif global des CREF, bilan de la collaboration avec la CONFEMEN (Olympiades) et avec les bureaux régionaux de l'AUF ;
- bilan de la plateforme « Parlons français » compte tenu des difficultés techniques rencontrées dans son déploiement.

Les activités relatives aux « Olympiades internationales de langue française » seront définitivement arrêtées en 2023.

Outil 3

KIX

Budget (FMU 2023) 20.000 euros
IFEF

KIX est un outil mis en place dans le cadre du lancement du Centre régional pour l'Afrique francophone (Centre « KIX Afrique 21 ») par le consortium AUF-CONFEMEN-IFEF. Le Centre vise le partage des innovations et des connaissances ainsi que la production de données probantes. Les ressources partagées sont à destination des acteurs des ministères de l'Éducation, et plus particulièrement des équipes de coordination nationale des pays francophones.

En 2023, le Centre KIX poursuivra ses activités pour accompagner le renforcement des capacités des pays partenaires. Il favorisera la mobilisation et le partage des connaissances et innovations dans le domaine de l'éducation. A travers la recherche, le Centre vise la production et la diffusion de nouvelles connaissances et innovations capables de soutenir la planification et la prise de décision en éducation.

L'année 2023 sera, en outre, marquée par une nouvelle phase du KIX (KIX 2.0) qui permettra au centre de renforcer son appui aux pays partenaires, notamment pour l'expérimentation et la mise à l'échelle des innovations ainsi que la production de connaissances. Il s'agira, donc, d'accompagner les pays dans leur volonté d'institutionnalisation de la culture du partage des connaissances et innovations.

Projet 21

Ensemble pour l'atteinte des objectifs de développement durable

Budget (FMU 2023) 1.253.000 euros
IFDD / REPAO / REPOI / REPECO / RPNY

Le projet « Ensemble pour l'atteinte des objectifs de développement durable » vise à faire de la décennie 2020-2030 une décennie d'action pour le développement durable en déployant un panel d'initiatives contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable. A travers ce projet, l'OIF appuie les collectivités locales dans leur démarche de planification, de mise en œuvre et de suivi de l'Agenda 2030. Il prévoit également le développement d'une plateforme numérique mettant à disposition des outils qui permettent d'accélérer l'atteinte des cibles des objectifs de développement durable. Grâce à la synergie avec les représentations extérieures, le projet cofinance des projets pilotes et structurants en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, et de gouvernance locale. Enfin, ce projet encourage le partage de bonnes pratiques et de connaissances sur le développement durable à travers l'animation du réseau des points focaux « développement durable de la Francophonie » et l'organisation d'évènements parallèles francophones, en marge de conférences internationales.

Les actions planifiées en 2023 visent à renforcer la compréhension des enjeux de durabilité et d'économie circulaire en perspective du Sommet des ODD de septembre 2023, à outiller les États et gouvernements membres (décennie d'action des ODD), à les accompagner pour une meilleure prise en compte des objectifs de développement durable (ODD) dans les planifications locales de développement et à faciliter la mobilisation de financements externes pour la mise en œuvre d'actions structurantes (Vivacités, tourisme durable). En 2023, ces actions permettront notamment de :

- accompagner au moins sept collectivités territoriales dans l'élaboration de leur plan local de développement durable (en synergie avec la REPAO et la REPAC) ;
- soutenir cinq projets pilotes pour répondre aux besoins prioritaires des collectivités territoriales ;
- organiser deux formations sur les outils de planification de développement durable (1 CLOM et une formation en présentiel au bénéfice des cadres de la fonction publique) ;
- organiser un forum régional des jeunes sur l'entrepreneuriat dans l'économie bleue dans l'océan Indien (ce forum s'est tenu fin février à Mahé et a réuni plus d'une centaine de jeunes issus des petits États insulaires en développement de l'océan Indien) ;
- organiser trois évènements parallèles francophones en marge de concertations internationales des Nations unies sur le développement durable, dont un panel de haut niveau animé par la Secrétaire générale de la Francophonie en marge du Sommet des ODD ;
- organiser la rencontre annuelle des points focaux développement durable de la Francophonie en amont du forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable ;
- finaliser et mettre en ligne la plateforme numérique sur les outils de planification de développement durable développés par l'IFDD ;
- éditer dans une version numérique des guides méthodologiques et des rapports sur le développement durable et l'économie circulaire ;
- co-financer la mise en œuvre d'un projet pilote en matière d'économie circulaire / économie verte ;
- organiser quatre webinaires ainsi qu'une concertation francophone sur les normes ISO Économie circulaire en partenariat avec le réseau « Normalisation et Francophonie » ;
- soutenir l'organisation d'activités citoyennes « Umuganda francophone » en faveur de la préservation de la planète et d'un environnement sain.

Projet 22

Francophonie, environnement et résilience climatique

Budget (FMU 2023) 824.000 euros
IFDD / REPAP / REPAO / REPOI / REPECO / RPNY

Le projet « **Francophonie, environnement et résilience climatique** » vise à accroître l'action de la Francophonie en matière de préservation de l'environnement et de renforcement de la résilience climatique des pays et des populations vulnérables. Il s'articule autour de trois composantes :

- « Rio » qui vise à renforcer les capacités des acteurs et actrices des pays francophones en matière de prise de décisions fortes en faveur de l'environnement dans les sphères internationales de négociations sur le climat, la biodiversité et la désertification. Il favorise également la visibilité de l'action climatique à travers l'espace francophone et le partage de bonnes pratiques innovantes en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques ;
- le « Pôle francophone sur la finance durable » facilite l'accès aux financements verts.
- « Nexus » saisit le potentiel des connaissances, des savoirs et de l'innovation pour favoriser la compréhension, l'analyse, l'appropriation et la mise en œuvre des démarches régionales et nationales d'adaptation et de résilience aux changements climatiques par la mise en place et la vulgarisation d'approches endogènes, intégrées et vertueuses axées sur les synergies positives entre l'agriculture, le climat, l'eau, l'énergie et la biodiversité.

A travers ce projet, l'OIF renforcera les capacités de :

- 6 000 acteurs sur les techniques de négociations et les enjeux environnementaux ;
- 60 000 acteurs francophones sur 60 métiers et technologies sur l'environnement ;
- 3 pays du Sahel sur la mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres ;
- 10 pays sur les outils d'opérationnalisation du Cadre mondial sur la biodiversité ;
- 10 pays en matière d'accès à la finance durable (Fonds vert climat et Fonds d'adaptation) ;
- 7 pays sur le déploiement d'actions structurantes de valorisation durable de l'environnement ;
- enfin, il esquissera une perspective écologique de coopération tripartite Vietnam-OIF-Afrique sur NEXUS.

Dans la continuité des résultats obtenus ces dernières années, le projet poursuivra, en 2023, plusieurs objectifs, notamment :

- la mise en œuvre de deux programmes de renforcement de capacités en matière d'accès à la finance climat financés par le Fonds vert climat au profit du Bénin et d'Haïti ;
- la formation de 500 négociateurs francophones dont 200 femmes en préparation des négociations internationales sur le climat et la biodiversité ;
- l'appui de 20 pays sur l'opérationnalisation du Cadre mondial Kunming-Montréal sur la biodiversité ;
- la visibilité de plus de 100 initiatives de l'espace francophone en matière de climat à travers le pavillon de la Francophonie ;
- le développement de la plateforme du pôle francophone sur la finance durable rendant accessibles les opportunités et les fenêtres de finance durable des mécanismes internationaux, régionaux et bilatéraux ;
- la consolidation des activités de formation de 60 000 jeunes sur 60 métiers et les technologies pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes dans le domaine de la transition écologique ;
- la mise en œuvre sept actions structurantes à impacts rapides valorisant l'innovation frugale pour vulgariser une approche vertueuse axée sur les synergies positives entre l'agriculture, le climat, l'eau, l'énergie et la biodiversité durable et soutenir les efforts nationaux de sécurité alimentaire.

Projet 23

Commerce et investissements – Missions économiques et commerciales

Budget (FMU 2023) 1.079.000 euros
DFEN / REPMO / RPUE / REPAO

Le projet « **Commerce et investissements – Missions économiques commerciales** » vise à favoriser les opportunités d'affaires et d'investissement entre pays francophones et à accroître leurs complémentarités économiques par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. L'OIF pilote, à travers ce projet, l'organisation de missions économiques et commerciales destinées à des opérateurs économiques (entrepreneurs, investisseurs, promoteurs) actifs dans les secteurs de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et des biens et services numériques, et à des institutionnels (décideurs politiques, banquiers, réseaux économiques), en provenance de l'ensemble des régions francophones. Ces missions leur offrent l'occasion de prospecter des marchés, de discuter d'affaires et de réseauter avec des centaines d'opérateurs économiques locaux.

Dans la continuité des actions entreprises ces dernières années, quatre objectifs majeurs sont visés pour 2023 :

- la poursuite de la dynamique de déploiement des missions économiques et commerciales (Afrique du Nord, pourtour méditerranéen et Afrique de l'Ouest) ;
- la relance de l'approche de structuration de chaînes de valeur dans des filières ciblées qui soutient la réalisation des objectifs des missions économiques. Une attention particulière sera donnée à la filière coton ;
- la poursuite du soutien et la mobilisation des réseaux économiques francophones (Réseau international des agences francophones de promotion des investissements, Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones, Alliance des patronats francophones, etc.) en l'articulant autour des missions économiques ;
- la promotion des missions économiques et des thèmes d'intérêt pour les pays membres dans des fora économiques et commerciaux internationaux et francophones (3^{ème} Rencontre des entrepreneurs francophones, Conférences de Montréal et de Toronto, 13^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, etc.).

Projet 24

Innovation et métiers du numérique D-CLIC

Budget (FMU 2023) 1.096.000 euros
DFEN / REPAO / REPAC / REPAM / REPOI



Le projet « **D-CLIC** » vise à renforcer les compétences numériques des jeunes de l'espace francophone et, par conséquent, multiplier leurs chances d'accéder à des emplois décents, en entreprises et dans l'entrepreneuriat.

Le projet D-CLIC a pour objectif de former et renforcer les compétences des populations francophones en matière de numérique afin de répondre aux évolutions rapides des marchés économiques et du monde du travail en améliorant l'employabilité des jeunes et en favorisant l'appropriation des enjeux et pratiques de la gouvernance du numérique par les États et gouvernements membres.

Pour l'année 2023, l'objectif principal est de concrétiser le passage à l'échelle du projet à travers, d'une part, la mise en œuvre de l'accord-cadre intervenu avec la BOAD et, d'autre part, le développement d'initiatives permettant la répliquabilité de ce modèle dans d'autres régions cibles, en particulier l'Afrique centrale et l'océan Indien.

Le projet poursuivra aussi sa contribution au plaidoyer et à la valorisation du volet numérique dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 ainsi que des axes de la Stratégie de la Francophonie numérique (SFN) 2022-2026, notamment en préparation de la prochaine programmation de l'OIF.

Projet 25

Les pionnières de l'entrepreneuriat francophone

Budget (FMU 2023) 120.000 euros
DFEN

Dans le cadre de ce projet, l'OIF a développé l'initiative « **Les pionnières de l'entrepreneuriat francophone** ». Ce projet est destiné aux entreprises francophones en croissance opérant dans l'un des domaines prioritaires de la Francophonie et qui souhaitent lever des fonds pour leur passage à l'échelle. Treize pays étaient concernés par la phase pilote : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Liban, Mali, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, Tunisie, Sénégal, Vietnam. Les 31 pionnières (startups et PME) francophones sélectionnées, dont 59 % pilotées par des femmes, ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure basé sur une phase d'accélération et d'une phase de suivi.

L'OIF souhaite que l'année 2023 soit essentiellement consacrée à produire le bilan de la phase pilote du projet « les Pionnières de l'entrepreneuriat francophone » et à participer à la construction d'un nouveau projet phare sur le tourisme durable pour la programmation 2024-2027, en partenariat avec l'IFDD et l'IFEF.

Outil 5

Veille, suivi et analyse économique

Budget (FMU 2023) 60.000 euros
DFEN

Cet outil « **Veille, suivi et analyse économique** » permet de suivre l'évolution de la situation économique des pays membres. Cet outil vise la production d'informations et d'analyses sur l'espace francophone en lien avec des institutions ciblées et la mise en place d'une veille interne plus organisée et dynamique, reposant sur les représentations extérieures de l'OIF, en particulier celles auprès des organisations internationales et régionales.

Les résultats attendus en 2023 sont principalement : i) la production d'analyses permettant de renforcer la compréhension des enjeux et pistes de solution ; ii) le renforcement de capacités des pays en matière de politique, au niveau national ou international ; iii) la mobilisation des pays francophones et le renforcement de leur contribution aux discussions et négociations internationales.

Projet 26

Accès aux services énergétiques modernes en Francophonie

Budget (FMU 2023) 404.000 euros
IFDD

Le projet « **Accès aux services énergétiques modernes en Francophonie** » a pour objectif de soutenir les pays francophones dans l'élaboration et l'adoption de politiques publiques ou programmes visant à faciliter l'accès à des services énergétiques durables et sobres en carbone. Ces politiques sont essentielles pour atteindre les objectifs d'équité énergétique, de développement équilibré des populations urbaines et rurales, d'amélioration des conditions économiques des entreprises grâce à des coûts énergétiques abordables, ainsi que pour participer activement à la lutte contre les changements climatiques.

En 2023, il s'agira essentiellement de mener les activités suivantes :

Pour le projet « vecteur énergie » :

- Efficacité énergétique et d'exemplarité énergétique :
 - Soutien technique à l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables pour : l'Union des Prestataires des Industriels et des Commerçants (UPIC) du Sénégal ; les Collectivités territoriales décentralisées du Cameroun
 - Suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité au bénéfice de l'État du Cameroun
 - Finalisation des activités résiduelles des programmes d'étiquetage énergétique des appareils électroménagers (EEA) et de développement du code d'efficacité énergétique des bâtiments neufs (EEB) dans les États membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo).
- Formation tout public en ligne - Renforcement des capacités et sensibilisation :
 - Les systèmes de collecte des données et la planification dans le secteur de l'énergie (CLOM) ;
 - La création et la gestion d'une entreprise de services écoénergétiques (CLOM) ;
 - Cinq (5) Séminaires en ligne sur l'énergie durable ; trois (3) modules de micro-apprentissage.
- Formation restreinte aux professionnels en poste - Amélioration de la pratique quotidienne :
 - Formation sur la tarification de l'électricité (Côte d'Ivoire) ;
 - Formation en politique et économie de l'énergie (Cap-Vert).
- Communautés des pratiques - publications - séminaires – concertations :
 - Concertations francophones en marge d'événements internationaux, dont l'Assemblée générale de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ;
 - Participation à des événements internationaux tels que le Forum sur l'investissement dans l'accès à l'Énergie (Côte d'Ivoire), la semaine meetMED II (Maroc), le Forum de l'énergie durable de la CEDEAO (Cap-Vert).
- Avec le soutien de la Région Wallonne :
 - Production de : « Fiches techniques sur des projets d'excellence d'énergie renouvelable (EnR) dans l'espace francophone » ; « Atlas des compétences francophones dans les secteurs des EnR » ; « Dossier pédagogique sur les fondamentaux et les applications du solaire photovoltaïque » ; dépêches sur les actualités, publications et statistiques de l'IRENA.

En outre, une démarche expérimentale sera développée dans des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans l'Union des Comores et au Niger à travers l'installation de systèmes solaires photovoltaïques.

Projet 27

Initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo

Budget (FMU 2023) 147.000 euros
IFDD



L'Initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo constitue la principale intervention structurante de l'OIF en matière d'environnement. Ce projet vise à positionner l'OIF au cœur de la sensibilisation de la population mondiale en général et francophone en particulier autour de cette question, et prévoit l'accompagnement des pays du bassin du Congo francophones en vue de l'accès à la finance climat.

Pour l'année 2023, le projet mettra l'accent sur l'accompagnement des pays membres de la région à développer un document de financement auprès du Fonds vert climat avec le soutien de l'ONUDI. De même en suivi du One Forest Summit de Libreville de mars 2023, une action structurante sur la finance carbone sera développée. Enfin, le NEXUS climat-eau-énergie-agriculture et biodiversité sera au cœur des actions opérationnelles à développer en élargissant les expériences positives enregistrées au Cameroun et en RDC.

De manière plus précise, le projet se focalisera sur les priorités suivantes :

- finaliser les deux livrables du partenariat avec l'ONUDI à savoir (i) des règles de procédures d'opérationnalisation du CEREAC et (ii) l'élaboration d'un projet finance durable et marchés carbone. Un atelier régional devra valider ces deux livrables. Les 11 pays de la CEEAC y seront conviés ;
- capitaliser le projet PDTIE (Développement des technologies de l'innovation environnementales) autour du NEXUS Climat-eau-énergie-agriculture et biodiversité ;
- élargir les actions du NEXUS à cinq pays (Cameroun, Congo, Gabon, RDC, Rwanda) dès 2024 ;
- bâtir la seconde phase du PDTIE avec l'OACP-UE sur le NEXUS ainsi capitalisé.